




Aix en Provence

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

Accusé de réception en préfecture
A013-211300017-20121217-24477-DE-1-1_0
Date de signature : 19/12/12
Date de réception : mercredi 19 décembre 2012
 POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR L'EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX-EN-
PROVENCE N°2012.1415**

Séance publique du

17 décembre 2012

Présidence de Madame Maryse JOISSAINS MASINI,
Maire d'Aix-en-Provence
Président de la Communauté du Pays d'Aix

OBJET : ZAC DU PARC DE LA DURANNE - AGREMENT D'ACQUEREUR

Le 17/12/12 à 17h30, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire le 11/12/2012, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

M. Jacques AGOPIAN, Mme Agnès AMIACH ELBEZ, Mlle Odile BARBAT-BLANC, Mme Dahbia BENNOUR, Mme Charlotte BENON, M. Gérard BRAMOULLÉ, Mme Danièle BRUNET, M. Eric CHEVALIER, Mme Chantal DAVENNE, M. François-Xavier DE PERETTI, M. Gerard DELOCHE, Mme Brigitte DEVESA, Mme Michelle EINAUDI, Mme Martine FENESTRAZ, M. Robert FOUQUET, M. Alexandre GALLESSE, M. Jacques GARCON, M. Gérard GERACI, M. Jean-Christophe GROSSI, M. Hervé GUERRERA, M. André GUINDE, M. François HAMY, Mme Maryse JOISSAINS MASINI, Mme Michèle JONES, Mme Patricia LARNAUDIE, Mme Reine MERGER, Mme Amaria MOHAMMEDI, Mme Arlette OLLIVIER, M. Stéphane PAOLI, M. Christian PEREZ, M. Jean-Marc PERRIN, Mme Liliane PIERRON, Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Mme Catherine SILVESTRE, Mme Fleur SKRIVAN, M. Jules SUSINI, M. Francis TAULAN, Mme Françoise TERME, M. Victor TONIN, Mme Marie José VALETA

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

Mme Christine BERNARD à Mme Françoise TERME, Mme Odile BONTHOUX à M. Stéphane PAOLI, M. Helliot BRAMI à Mme Danielle SANTAMARIA, M. Maurice CHAZEAU à M. Francis TAULAN, M. Jean CHORRO à M. Gérard BRAMOULLÉ, Mme Sylvaine DI CARO à Mme Catherine SILVESTRE, M. Laurent DILLINGER à M. Eric CHEVALIER, Mme Sophie JOISSAINS à Mme Maryse JOISSAINS MASINI, M. Henri MATAS à M. Jacques GARCON, M. Alexandre MEDVEDOWSKY à M. François-Xavier DE PERETTI

Excusés sans pouvoir :

M. Lucien AMBROGIANI, M. Yannick DECARA, M. Christian LOUIT, Mme Catherine RIVET-JOLIN

Secrétaire : Yannick DECARA

M. Alexandre GALLESSE donne lecture du rapport ci-joint.

**Aix en Provence**

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

D.G.A.S Aménagement Urbain -
Etudes Juridiques et Marchés Publics
Direction du Foncier & Gestion du Patrimoine

RAPPORT POUR
LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 17/12/12

RAPPORTEUR : M. Alexandre GALLESE

CO-RAPPORTEUR(S) : M. Jean-Marc PERRIN

Nomenclature :

Politique Publique : 04-AMENAGEMENT ET GESTION DE L'ESPACE URBAIN

OBJET : ZAC DU PARC DE LA DURANNE - AGREMENT D'ACQUEREUR - Décision du Conseil

Mes Chers Collègues,

Conformément à la convention publique d'aménagement, et comme nous le faisons régulièrement, nous présentons aujourd'hui à votre agrément la dernière demande d'implantation sur cette opération.

La Ville d'Aix-en-Provence a souhaité vivement accueillir une Crèche Privée sur la ZAC du « Parc de la Duranne » eu égard à sa sociologie.

A cette occasion, la SEMEPA avait réservé et proposé un terrain proche du secteur de logements de la Duranne, à proximité du groupe scolaire existant, à un acquéreur potentiel qui avait montré son intérêt pour le projet.

A ce jour, cet acquéreur n'a pas pu s'engager sur cette réalisation. C'est pourquoi, la SEMEPA a repris le terrain, l'a proposé à la Société « La Maison Bleue » qui a rencontré les élus de la Ville et souhaite implanter un établissement pour la petite enfance sur ce secteur (40 berceaux environ).

Lot ZP1.62 : La Maison Bleue/1.807 m², Surface De Plancher 558 m² :

L'acquisition sera réalisée pour un montant de 250 € H.T / m² de surface plancher pour une constructibilité de 558 m² soit 139 500,00 € H.T ; valeur Octobre 2012 indexée sur le coût de la construction.

Le prix définitif sera arrêté en fonction de la Surface De Plancher définitive du permis de construire qui ne pourra être inférieure à 558 m².

L'acquisition sera réalisée sous les conditions suspensives de permis de construire et d'approbation de la révision simplifiée du PAZ.

L'achat du terrain pourra être réalisé par l'intermédiaire d'une structure ad hoc de type SCI, SCCV ou autre.

Vous voudrez bien vous prononcer sur la demande d'agrément soumise à votre examen.

En conséquence, Mes Chers Collègues, je vous demande de bien vouloir :

- **AGREER** l'acquéreur et les conditions de cession du lot ZP.1.62 dans la ZAC du « Parc de la Duranne », tels que présentés dans l'exposé qui précède.

2012.1415 - ZAC DU PARC DE LA DURANNE - AGREMENT D'ACQUEREUR

Présents et représentés	: 51
Présents	: 41
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 51
Pour	: 51
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

**Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.**

Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Maire

Président de séance et les membres du conseil présents :

**Le Conseiller Municipal délégué,
Arlette OLLIVIER**

**Compte-rendu de la délibération affiché le : 19/12/2012
(articles L 2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)**



Domaine du Tourbillon

Europôle
Arbois

LABORATOIRE
D'ANALYSES
DE LA DURANNE

Centre de Vie
de la Duranne

Aix
La Duranne

LES
MERIDIENS
SANTÉ TRAVAIL - STP
TRITIUM

PARC
DU GOLF

Picha

projet de crèche
maison bleue

Vers
Fos - Avignon
Lyon - Paris

VERS
ELECTRO
MOTEUR

Vers
Gare TGV
Aéroport Marseille-Provence

Vers
Calas
Plan de Campagne
A.51

Rue de la
Petite Duranne

Imp.
de la

Avenue

Draille

de la

Grande

Avenue

Philibert

Louis

Rue

Dehis

Rue

Augustin

Rue de

la Terre des

Amandiers

Fresnel

de la

Grande

Avenue

Philibert

Louis

Rue

Dehis

Augustin

Rue de

la Terre des

Amandiers

Fresnel

de la

Grande

Avenue

Philibert

Louis

Rue

Dehis

Augustin

Rue de

la Terre des

Amandiers

Fresnel

de la

Grande

Avenue

Philibert

Louis

Rue

Dehis

Augustin

Rue de

la Terre des

Amandiers

Fresnel

de la

Grande

Avenue

Philibert

Louis

Rue

Dehis

Augustin

Rue de

la Terre des

Amandiers

Fresnel

de la

Grande

Avenue

Philibert

Louis

Rue

Dehis

Augustin

Rue de

la Terre des

Amandiers

Fresnel

de la

Grande

Avenue

Philibert

Louis

Rue

Dehis

Augustin

Rue de

la Terre des

Amandiers

Fresnel

de la

Grande

Avenue

Philibert

Louis

Rue

Dehis

Augustin

Rue de

la Terre des

Amandiers

Fresnel

de la

Grande

Avenue

Philibert

Louis

Rue

Dehis

Augustin

Rue de

la Terre des

Amandiers

Fresnel

de la

Grande

Avenue

Philibert

Louis

Rue

Dehis

Augustin

Rue de

la Terre des

Amandiers

Fresnel

de la

Grande

Avenue

Philibert

Louis

Rue

Dehis

Augustin

Rue de

la Terre des

Amandiers

Fresnel

de la

Grande

Avenue

Philibert

Louis

Rue

Dehis

Augustin

Rue de

la Terre des

Amandiers

Fresnel

de la

Grande

Avenue

Philibert

Louis

Rue

Dehis

Augustin

Rue de

la Terre des

Amandiers

Fresnel

de la

Grande

Avenue

Philibert

Louis

Rue

Dehis

Augustin

Rue de

la Terre des

Amandiers

Fresnel

de la

Grande

Avenue

Philibert

Louis

Rue

Dehis

Augustin

Rue de

la Terre des

Amandiers

Fresnel

de la

Grande

Avenue

Philibert

Louis

Rue

Dehis

Augustin

Rue de

la Terre des

Amandiers

Fresnel

de la

Grande

Avenue

Philibert

Louis

Rue

Dehis

Augustin

Rue de

la Terre des

Amandiers

Fresnel

de la

Grande

Avenue

Philibert

Louis

Rue

Dehis

Augustin

Rue de

la Terre des

Amandiers

Fresnel

de la

Grande

Avenue

Philibert

Louis

Rue

Dehis

Augustin

Rue de

la Terre des

Amandiers

Fresnel

de la

Grande

Avenue

Philibert

Louis

Rue

Dehis

Augustin

Rue de

la Terre des

Amandiers

Fresnel

de la

Grande

Avenue

Philibert

Louis

Rue

Dehis

Augustin

Rue de

la Terre des

Amandiers

Fresnel

de la

Grande

Avenue

Philibert

Louis

Rue

Dehis

Augustin

Rue de

la Terre des

Amandiers

Fresnel

de la

Grande

Avenue

Philibert

Louis

Rue

Dehis

Augustin

Rue de

la Terre des

Amandiers

Fresnel

de la

Grande

Avenue

Philibert

Louis

Rue

Dehis

Augustin

Rue de

la Terre des

Amandiers

Fresnel

de la

Grande

Avenue

Philibert

Louis

Rue

Dehis

Augustin

Rue de

la Terre des

Amandiers

Fresnel

de la

Grande

Avenue

Philibert

Louis

Rue

Dehis

Augustin

Rue de

la Terre des

Amandiers

Fresnel

de la

Grande

Avenue

Philibert